

Montréal, le 27 mars 2017

565, Crémazie Est, bureau 9100
Montréal, Québec H2M 2V6
514 382.7747 | ssphq.org




ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Électrice, Électeur membre du SSPHQ,

Dans le cadre de l'élection des membres du Comité exécutif, vous êtes invité à voter pour la candidate ou le candidat de votre choix aux **TROIS (3) DIFFÉRENTS POSTES** :



Au poste de **Président**

-  Guy Bergeron
-  Denis Boisvert
-  Éric Proulx



Au poste de **Vice-président – Québec - Sud-Ouest**

-  Annick Landry
-  Stéphane Miville



Au poste de **Secrétaire général**

-  André Poulin
-  Chantal Vincent

Vous trouverez dans le présent envoi ce dont vous avez besoin pour voter :

- Trois (3) bulletins de vote
- Un document sommaire présentant les attributions, devoirs et pouvoirs du Comité exécutif, de l'Assemblée générale et des postes du Comité exécutif
- Une petite enveloppe non affranchie et non identifiée
- Une enveloppe-réponse identifiée à votre nom et votre adresse personnelle
- Le feuillet publicitaire* de chaque candidat

** Conformément à l'article 7.01 du Règlement des élections, le comité Élection a vérifié, dans la mesure de ses connaissances, que chaque feuillet publicitaire respecte les lois, Statuts et Règlements, notamment en matière de diffamation.*

Toutefois, veuillez noter que notre rôle de vérification se limite aux feuillets publicitaires et non au contenu référencié dans les hyperliens inclus dans certains feuillets, ni à tout autre médium utilisé dans le cadre de cette campagne.

Si l'une des pièces énumérées ci-dessus est manquante, veuillez :

- communiquer avec le comité Élection pour les bulletins de vote
- consulter le site élection - <http://www.ssphq.org/election2017.php> - pour les autres documents

Instructions pour le vote

1. Indiquez votre choix par un **X**, un **✓** ou en **noircissant la case** sur chaque bulletin de vote
2. Mettez le bulletin de vote dans **la plus petite enveloppe** non affranchie et non identifiée.
3. Insérez la petite enveloppe contenant vos bulletins de vote dans **l'enveloppe-réponse affranchie et adressée** au SSPHQ. Vérifiez si l'enveloppe-réponse est bien identifiée à votre nom et votre adresse personnelle dans le coin supérieur gauche. Cette identification est un outil de contrôle indispensable pour la liste électorale. Une enveloppe-réponse non identifiée sera rejetée avec son contenu. Le système de double enveloppe assure l'anonymat du vote, puisque toutes les petites enveloppes sont retirées et séparées des enveloppes identifiées, avant d'être ouvertes.
4. Votre enveloppe contenant les bulletins de vote doit être reçue à la case postale du SSPHQ **avant le 13 avril 2017, à 9 h.**

Pour toute question, communiquez avec le comité Élection à election@ssphq.org. Pour en savoir plus sur l'élection et les postes à pourvoir, consultez le www.ssphq.org/election2017.php.

Nous vous remercions de votre participation à la démocratie syndicale.



Le comité Élection
Alexandre Bourdua
Réjean Carrier
Jean-François Coquart